

Bovins du Québec, août-septembre 2003

Quels sont les délais liés à une nécropsie?

Pourquoi les résultats d'une nécropsie prennent parfois plusieurs semaines, voire des mois à revenir du laboratoire? Pour y répondre, voyons ensemble les étapes d'une nécropsie et le temps requis pour les différentes analyses une fois votre animal déposé à votre laboratoire de pathologie animale du MAPAQ.

La nécropsie

- ① Votre bovin sera vu par le personnel du laboratoire selon l'ordre d'arrivée des cas.
- ② L'autopsie d'un bovin peut prendre jusqu'à 3 ½ heures et en voici les grandes étapes :
- Examen externe de l'animal;
 - Enlèvement des pattes, ouverture de la cavité abdominale et examen visuel;
 - Retrait et examen des viscères un à un;
 - Examen des différents systèmes (respiratoire, digestif, reproducteur, locomoteur, etc.);
 - Disposition des organes sur des plans de travail afin que le pathologiste puisse faire un examen et effectuer les différents prélèvements requis selon la maladie;
 - Si des analyses doivent être réalisées à l'extérieur du laboratoire, il y aura également préparation des échantillons.
- ③ Entre 48 et 72 heures après l'autopsie, le pathologiste peut déjà acheminer au vétérinaire traitant les premiers résultats découverts par l'autopsie.

Le temps requis pour les différents types d'analyses

Type d'analyses	Temps requis
Bactériologie	
Bactéries les plus fréquentes (<i>Haemophilus, Pasteurella, Mannhaemia, E. coli</i>)	3 à 5 jours
Salmonelles	3 à 10 jours
Bactéries inhabituelles (L'échantillon est envoyé au Laboratoire de santé publique)	3 semaines
Mycoplasmes	Jusqu'à 20 jours
Virologie	
Culture de virus	3 à 6 semaines
Parasitologie	
Identification des parasites	3 jours
Toxicologie	
Identification des poisons	2 à 4 semaines
Histopathologie	
Identification des lésions au microscope <ul style="list-style-type: none">• Cas urgents (morbidité élevée)• Cas de routine	1 à 2 semaines 1 à 2 mois

N.B.: S'il y a aggravation de la condition dans le troupeau, l'ordre de priorité peut être changée sur demande par le pathologiste du laboratoire.

Notez que ces délais sont présentés à titre indicatif. La règle de service demeure de transmettre les résultats pertinents dès qu'ils sont disponibles, et ce, même s'ils sont partiels.

Source: Institut nationale de santé animale, MAPAQ

